

n° 756 · février 2017

# Remouillé

LE MENSUEL

[www.remouille.fr](http://www.remouille.fr)



## Agenda

**Vendredi 03 mars :**

collecte sélective



**Samedi 04 mars :**

à la Sainte-Olivia, on chante les magnolias

**samedi 04 mars :**

collecte des métaux en déchetterie



**dimanche 12 mars :**

soirée années 80 au Yatou

**dimanche 12 mars :**

loto de l'Amicale des Secouristes

**Vendredi 17 mars :**

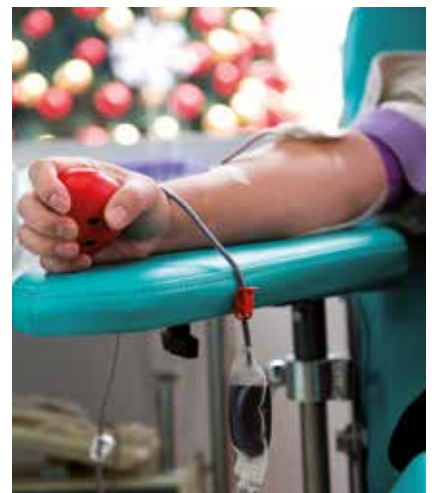
assemblée générale extraordinaire de l'AGRER

**vendredi 17 mars :**

collecte sélective

**samedi 18 mars :**

collecte des métaux en déchetterie



**dimanche 26 mars**

assemblée générale des donneurs de sang



Votre Maire,  
Jérôme Letourneau

## Remouillennes, Remouilléens,

Force est de constater malheureusement que ce début d'année est marqué par une multitude de dégradations et d'incivismes routiers.

En ce qui concerne les nombreux dégâts, le groupe de jeunes à l'origine de ces faits a été identifié et je travaille avec la « commission jeunesse » pour éviter que de telles choses ne se renouvellent. Je pense que nos impôts ne doivent pas être utilisés pour réparer les conséquences lourdes de ces agissements.

Mais plus grave encore est la recrudescence des comportements dangereux sur nos routes communales. Il est vraiment dommage que nous soyons témoins de l'augmentation de l'irrespect de la sécurité routière sous prétexte que nous n'ayons pas un gendarme à chaque coin de rue.

Je vous livre textuellement l'une des nombreuses remarques que l'on me confie régulièrement depuis ce début d'année.

Bonsoir Monsieur Le Maire,

La désormais fameuse Corrida est inscrite au calendrier de notre chère commune et a le succès qu'elle mérite ! Elle se doit d'avoir lieu une fois par an et à pied et non pas chaque jour en voiture notamment aux heures de pointe « scolaires » !

Il serait bien que nos concitoyens comprennent que le radar dit « préventif » devant l'école publique est présent pour rappeler aux zélés conducteurs qu'ils possèdent déjà un compteur de vitesse dans leur véhicule et non pas présent pour battre des records !

Il serait bien également que nos concitoyens se rappellent qu'un véhicule, aussi modeste soit-il, est et sera toujours plus « solide » qu'un simple être humain et que les passages piétons ne sont pas des voies d'accélération !

Il serait bien aussi que nos concitoyens comprennent que ce n'est pas en percutant quelqu'un qu'ils arriveront plus tôt !

Mieux vaut arriver en retard que pas du tout, surtout dans notre chère municipalité tellement réputée pour ses bouchons !

Suite à ces tristes comportements, j'en appelle donc à la responsabilité et à la conscience de chacun pour respecter le code de la route afin que nous puissions nous déplacer en toute sérénité sur notre commune.

Merci de votre compréhension.

Votre Maire, Jérôme Letourneau

## État civil

### Décès

- **BOUTIN Antoine**  
6, rue Basse Rue  
le 20.01.2017
- **REZEAU née DUGAST Éveline**  
28, Chez Génicot  
le 30.01.2017

### Remerciements

Ses enfants, petits-enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs fleurs et envois de cartes se sont associées à leur peine lors du décès d'**Annette Leclair**.

## Pôle médico-social

**Le pôle médico-social a ouvert ses portes au mois de novembre dernier. Pour rappel vous pouvez y trouver un médecin, des infirmières libérales, des kinésithérapeutes, une orthophoniste, une ostéopathe, une podologue, un psychologue, les infirmières du Centre de Soins et l'ADMR.**

Le coût total des travaux s'est élevé à 440 000 € dont 10 000 € pour les espaces autour du bâtiment. Ce coût a été subventionné à hauteur de 230 000 €, soit plus de 50%. Le reste est couvert par un emprunt contracté par la commune. Cet emprunt est remboursé grâce aux loyers perçus.

Nous allons laisser vivre le pôle pendant quelques temps. Nous réunirons ensuite l'ensemble des professionnels pour faire un premier bilan et travailler sur l'agrandissement du bâtiment qui commencera courant 2017. Cette extension devrait être de 50 m<sup>2</sup> environ. La commission continue sa réflexion sur le nombre de pièces, leurs surfaces et leur disposition.



## Commission école, périscolaire, enfance

### Informatique

La commission informatique et les enseignants ont travaillé sur un plan pluriannuel d'investissement pour le parc informatique de l'école : ils ont en amont recensé les équipements existants pour définir les besoins en matériel à investir.

Aussi, cette année, nous avons équipé l'école de :

- six nouveaux ordinateurs portables
- 2 tablettes
- un système de sauvegarde
- un serveur
- un chariot mobile pour ranger les ordinateurs
- deux tableaux blancs interactifs pour le grand plaisir des enfants et des enseignants.

**Montant de l'investissement : 21 000€**



### Bâtiments scolaires

Nous avons mené une étude de faisabilité avec le cabinet d'architecte Interstice, les élus de la commission et les enseignants pour réfléchir à la future restructuration de l'école et de l'accueil périscolaire. Aujourd'hui, notre souhait est de prévoir 4 classes dont 3 de maternelles bâties à côté de l'école primaire et d'utiliser les anciennes classes de maternelles comme lieu d'accueil périscolaire et d'accueil des assistantes maternelles pour leurs matinées récréatives. En effet, à ce jour nous accueillons de plus en plus d'enfants (un maximum de 67 enfants accueilli le matin). Des chiffres qui augmentent au fil des années et qui nous obligent à nous interroger sur un vrai projet d'accueil pour améliorer la qualité de service aux familles, pour répondre aux exigences de réglementation et pour de bonnes conditions de travail du personnel. Coût total du projet estimé lors de l'étude de faisabilité : 800 000 € HT sans les subventions. Parallèlement, ce projet devra s'inscrire dans une réflexion globale du site de la Bosselle qui, nous le savons, devra être réhabilité pour une mise aux normes avec le souhait de préserver cet espace comme un lieu de vie locale, culturel et intergénérationnel. Dossier à suivre !

### « La Maison des Enfants » à Aigrefeuille-sur-Maine

Notre partenariat avec la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine et l'association les Cabanes de Filomaine s'est solidifié et conforté grâce au projet de « La maison des enfants » qui propose un multi-accueil de 20 places (places de crèche et de halte garderie), un accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances et un accueil périscolaire pour les enfants d'Aigrefeuille-sur-Maine.



Nous avons donc voté pour notre participation financière aux frais d'investissement et d'entretien des locaux via une convention financière et une répartition des places à 2/3 pour Aigrefeuille-sur-Maine et 1/3 pour Remouillé. Le montant de notre participation s'élève aux environs de 8 400€ par an pour les services du multi-accueil et de l'accueil de loisirs. Nous participons également au budget de fonctionnement de l'association à hauteur de 24 000€.

**Merci à la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine pour son engagement au quotidien dans ce projet et pour nous avoir permis d'y accéder grâce à des conditions financières très raisonnables. Nous n'aurions pas pu porter seuls ce projet.**

## L'action sociale à Remouillé

**La Commission Communale d'Action Sociale plus communément dénommée CCAS a en charge la lutte contre l'exclusion sociale.**

La Commission Communale d'Action Sociale plus communément dénommée CCAS a en charge la lutte contre l'exclusion sociale. C'est aider, sur pièces justificatives, des foyers remouilléens en difficultés financières notamment sur des factures de fournitures liées à l'essentiel de la vie : bons alimentaires, électricité, eau, restaurant scolaire des enfants, ainsi que le carburant pour permettre d'aller travailler.

Le CCAS peut aussi être interpellé par les services sociaux ou les bailleurs sociaux pour l'attribution de logements ou pour de l'accompagnement administratif.

Le CCAS est aussi un précieux partenaire des « Cabanes de Filomaine », association composée de bénévoles de Remouillé et Aigrefeuille/Maine. Les cabanes de Filomaine s'adressent notamment aux jeunes enfants de Remouillé. Nous versons une participation financière, en fonction des quotients familiaux des familles, pour permettre aux enfants de notre commune de bénéficier de camps l'été et aux journées pour le centre aéré.

Le CCAS se veut aussi festif puisque nous organisons le repas des aînés. Cette année, plus de 70 personnes ont pris plaisir au repas et 30 colis ont été distribués par les membres du CCAS pour nos aînés qui ne pouvaient pas se déplacer. Les plats, préparés par notre traiteur Rodolphe Praud, ont été très appréciés tout comme l'animation assurée par Music en Maine, l'école de musique d'Aigrefeuille, au son de l'accordéon, de la guitare ou de la clarinette. Merci encore aux jeunes et enfants de cette association qui ont pris du temps pour venir auprès de nos personnes âgées. Nous avons aussi notre fidèle accordéoniste de

toutes nos manifestations : Victor Bochereau. A noter que toute la décoration était assurée par « Atout âges » groupe composé de très jeunes retraités qui manient le bricolage à merveille.

L'action sociale à Remouillé, c'est aussi SEMES, association qui œuvre pour la réinsertion professionnelle, et le Vestiaire Solidarité où œuvrent très activement plusieurs bénévoles de Remouillé.

La commune remercie toutes ces remouilléennes et tous ces remouilléens qui, dans l'ombre, agissent pour que le lien social soit et reste une valeur incontournable de notre société.



## Commission proximité

**Goûter de Noël Citoyen : 3<sup>e</sup> édition.**

**Le Noël Citoyen c'est l'occasion pour les enfants de la commune de se rassembler autour du sapin, accompagnés par leurs familles pour prendre un goûter offert par la commune. Ils peuvent participer aux animations proposées par les associations partenaires. Les parents quant à eux se retrouvent dans la convivialité autour d'un verre de vin chaud.**

La commission rend hommage au bénévolat associatif et individuel, aux associations qui dès le début de notre mandat nous ont suivi dans la préparation et l'organisation de ces moments festifs destinés, comme nous le désirions, à être une opportunité pour rassembler toutes les générations. Dès notre première rencontre avec les associations présentes, la commission proximité a affirmé qu'elle ne voulait pas être considérée comme une nouvelle association pour se substituer à un comité des fêtes mais seulement d'être partenaire de toute initiative visant à accentuer la cohésion entre les habitants.

Nous souhaitons que les manifestations soient portées et partagées par les associations en dehors de leurs activités propres dans une volonté d'entreprendre ensemble dans un projet pluridisciplinaire. En parallèle du goûter de Noël « la corrida pédestre », organisée par Running Maine, est venue enrichir la fin d'après-midi. Cette course à pied nocturne et déguisé, empruntant les rues de Remouillé, a rassemblé 470 participants en 2016. Au total, sur cette journée, près de 100 personnes représentant une quinzaine d'associations ont travaillé à la communication de la manifestation, au montage et démontage

des stands, à l'animation des stands et du parcours, à la sécurité des personnes. C'est la démonstration que le travail collectif est possible pour un résultat commun positif. D'autres animations sur la commune sont réalisées sur le même modèle d'engagement collectif participatif :

- La chasse aux œufs à Pâques avec l'Espace Jeunes
- Le Crazy Up en juin

Toutes ces actions donnent une image positive et dynamique de notre commune. Nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives et remercier toutes celles et ceux qui donnent de leur temps aux autres bénévolement. Un regret toutefois, celui de ne pas avoir pu réaliser en septembre dernier la deuxième édition de « Remouillé en fête », faute de partenaires associatifs suffisants. Nous souhaitons que cette journée soit la vitrine des associations de Remouillé. Peut-être un retour en 2017 ?



## Assainissement

### Gestion de la station d'épuration

En 2016, la commission a travaillé sur le renouvellement du contrat d'affermage qui prenait fin au 31 décembre 2016. La commune assurera la compétence assainissement jusqu'en 2020 puis la transférera à la communauté d'agglomération qui prendra en charge cette compétence.

La commune a toujours délégué la gestion de la station auprès d'une entreprise et travaillé en collaboration avec la SAUR depuis la création de la station. Le nouveau contrat de délégation de service public qui a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est prévu pour une durée de 8 ans. Deux candidats se sont présentés : La SAUR et la Nantaise des Eaux. Après plusieurs mois de négociations la Nantaise des Eaux a remporté le marché ; pour une prestation équivalente en qualité la société a su proposer un service plus intéressant financièrement pour les usagers.

Pour cette facture type de 120 m<sup>3</sup> la baisse de la part délégataire de la facture assainissement est de plus de 26 % pour l'abonné.

	Tarifs 2016 Saur	Tarifs 2017 Nantaise des Eaux
Part fixe	20,26 €	19,00 €
Prix du m <sup>3</sup> consommé	0,72 €	0,49 €
<b>Total pour 120 m<sup>3</sup></b>	<b>106,66 €</b>	<b>77,80 €</b>

### Schéma directeur d'assainissement : étude avant projet

Notre station d'épuration est vieillissante et arrive à saturation étant donné le nombre de foyers qui y sont raccordés. Avant de se lancer dans la création d'une nouvelle station qui sera indispensable d'ici quelques années, la commune doit faire l'inventaire des réseaux d'assainissement existants. En 2016 le conseil municipal a confié l'étude de notre système collectif d'assainissement à la société Artélia. Celle-ci a commencé les analyses et les pré-diagnostic en juillet 2016. L'audit va durer environ une année et devrait s'achever en juin 2017.

## Logements intergénérationnels

**Une enquête du conseil départemental, diffusée aux habitants de 60 ans et plus, démontre que les seniors souhaitent venir vivre dans le bourg afin de se rapprocher des commodités et de leurs proches.**

Suite à ce constat, nous avons créé une commission composée de 7 personnes afin de travailler sur ce sujet. Un site a été identifié en lieu et place de l'ancienne école publique ou ancienne poste. Des rencontres avec des bailleurs sociaux ont eu lieu ces dernières semaines. Certains d'entre eux nous ont paru très intéressés. Nous attendons maintenant leurs retours pour pouvoir avancer. L'idée de la municipalité est de rassembler jeunes et moins jeunes dans un lieu convivial. La commission a ainsi pensé à plusieurs éléments clés :

jardin partagé • salle de convivialité commune • accessibilité pour tous.

Les élus souhaitent que cette opération se réalise sans grever le budget communal. Nous vous tiendrons au courant des prochaines avancées de ce projet.

## Élections 2017

**Les élections présidentielles auront lieu le 23 avril et le 7 mai, suivies des élections législatives (députés) les 11 et 18 juin.**

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter. Celle-ci peut être une carte nationale d'identité, un passeport, un permis de conduire ou une des 11 autres pièces autorisées par le code électoral. La carte d'électeur, même si elle facilite le vote, n'est quant à elle pas obligatoire. Plus d'informations sur les pièces d'identité : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>



## Voirie

### Fonctionnement

En 2016, la commune a dépensé environ 20 000€ pour le maintien en état des routes : réparations ponctuelles (point à temps), mise en place de bicouche, chemins communaux rechargés en graviers, nettoyages des grilles avaloirs dans le bourg (eaux pluviales), ...

### Investissement

En 2016, la commune a investi environ 35 000€ en travaux pour sécuriser des zones que les habitants avaient identifiées comme dangereuses et pour restaurer des portions de voiries qui étaient fortement endommagées. Les travaux ont été réalisés après concertation des usagers et riverains afin de trouver les solutions les plus adaptées selon les lieux (miroir à la Dabinière, chicanes et réfection d'une partie de la route à la Loge, projet d'installation de balises blanches à l'entrée de la rue des Vignes afin de sécuriser cette zone, d'empêcher la prise en sens interdit de cette rue et de limiter les stationnements gênants, ...). La commission travaille pour l'année 2017 sur d'autres points qui nous avaient été signalés, entre autres des problèmes de vitesse excessive pour la traversée de la RD 56 (rue Pierre Garreau, rue de la Croix Bernard et route de la Planche) et du village de la Tinardière. La commission voirie reste à votre écoute pour toute remontée concernant des besoins d'aménagement et de sécurisation de nos routes.

**Bulletin communal :**  
une nouvelle  
adresse mail pour  
vos articles.

Pour vous fournir un meilleur service, nous mettons à votre disposition une nouvelle adresse mail à laquelle vous pouvez transmettre les articles que vous souhaitez faire paraître dans le bulletin : [bulletin@remouille.fr](mailto:bulletin@remouille.fr)

## Restaurant scolaire : convocation à l'assemblée générale extraordinaire.

Comme annoncé à la Mairie en février 2016 et lors de la dernière assemblée générale en juin 2016, il n'y aura plus de président ni de trésorier à l'AGRER à la fin de cette année scolaire. Ces postes sont obligatoires légalement.

La future vacance de ces postes nous oblige à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 17 mars à 20h00 dans les locaux de la cantine pour statuer sur la dissolution de notre association, sauf si une nouvelle équipe se proposant de reprendre les rênes se manifeste au plus tard le 16 mars (merci de prendre contact avec nous sur notre adresse mail bureau.agrer@gmail.com).

**L'ordre du jour de cette Assemblée  
Générale Extraordinaire sera :**

- Proposition de dissolution de l'association
- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs
- Dévolution des actifs restants dans le respect de nos statuts

Merci de vous mobiliser une dernière fois pour nous faciliter le travail.

**L'AGRER.**



## Don du sang : assemblée générale.



**Notre assemblée générale aura lieu le dimanche 26 mars à 11h00, salle Henri-Claude Guignard.**

Ce sera l'occasion pour nous de remercier et d'encourager nos fidèles donateurs et ainsi leur diplôme et une insigne. Les personnes désirant participer à l'assemblée générale seront les bienvenus, suivra ensuite le verre de l'amitié. L'association vous intéresse ? Vous souhaitez vous engager ? Merci de contacter M. Brosset Patrice au 02 40 06 66 79. La prochaine collecte aura lieu le mercredi 19 avril à Remouillé, de 16h30 à 19h30, à la salle Henri-Claude Guignard.

## Amicale des secouristes : loto.



**L'amicale des secouristes de Remouillé organise un loto, le dimanche 12 mars à la salle Henri-Claude Guignard à partir de 14h00.**

Les lots à gagner sont :

- 1 bon d'achat de 300€
- 1 machine à café
- 1 tablette
- 1 trampoline
- 1 robot Cookeo
- 1 Wonderbox
- 1 appareil photo

Les tarifs sont :

- 3€ la carte
- 15€ les 7 cartes
- 20€ les 10 cartes

Ce loto permettra à l'association d'équiper ses secouristes bénévoles en matériels individuels et collectifs.

## Association des assistantes maternelles : vide-grenier.

**Les assistantes maternelles de Remouillé organisent le vide grenier de l'association le dimanche 9 avril à la salle omnisports de Remouillé.**

Vous pouvez vous y inscrire dès à présent au :  
02 40 03 82 75 • 02 40 03 89 81

**A noter :** La commune participera à ce vide grenier et mettra en vente du mobilier. Vous pourrez trouver entre autre des chaises pour enfants, des armoires métalliques de différentes tailles, des tables, ... Ce matériel sera exposé dans le sous-sol de la salle Henri-Claude Guignard. L'argent récolté sera reversé au CCAS.

## École Saint-Pierre : retour de Dordogne.



**Vie de l'école, les enfants racontent  
Bonjour les Remouilléens.**

Cette année l'école Saint Pierre (CE1 CE2 CM1 CM2) est partie en classe découverte en Dordogne, plus précisément dans le Périgord (Lanouaille) dans le centre de Rouffiac.

Nous avons visité plusieurs sites : Lascaux IV, le parc du Thot, le château de Bourdeille et une asinerie. Nous avons aussi fait des activités : l'escalade, le tir-à-l'arc, des ateliers d'art pariétal et de sigillographie (étude des sceaux). Le soir, nous avons eu des veillées contes et légendes, un dîner périgourdin et la traditionnelle boum où l'on s'est très bien amusés.

Si vous voulez plus de détails sur la classe découverte, allez voir notre site internet : [ecolesaintpierre-remouille.fr](http://ecolesaintpierre-remouille.fr)



### Inscriptions

La directrice de l'école Alexandra Marboeuf se propose tout au long de l'année de vous présenter notre école et de répondre à vos questions (02 40 03 81 91). Vous pouvez également vous faire une idée de notre école en visitant le site internet [www.ecolesaintpierre-remouille.fr](http://www.ecolesaintpierre-remouille.fr)

## Espace jeunes : Grande chasse aux œufs.

Cette année encore l'espace-jeunes IFAC propose aux enfants de la commune la Grande Chasse aux Œufs !

Celle-ci se déroulera le samedi 8 avril à 11h30. Cet événement est réservé aux 0-10 ans qui se seront inscrits avant le 22 mars.



## Le printemps arrive : SEMES est là !



**Au changement de saison, le travail en extérieur et/ou intérieur ne manque pas. Pensez à vous, venez vers nous !**

Depuis bientôt 30 ans, SEMES met à disposition les compétences nécessaires pour que vous prépariez la nouvelle saison en toute sérénité.

**Nous pouvons ainsi vous proposer :**

- ménage (domicile, véranda, nettoyage de vitres/volets/salon de jardin/terrasse, ...),
- repassage,
- entretien des extérieurs (bêchage, désherbage, taille des végétaux, tonte de pelouse, ...),
- déménagement,
- garde d'enfant de plus de 3 ans,
- promenade d'animaux de compagnie,
- livraison de courses,
- assistance informatique,
- petit bricolage, ...

Vous êtes un particulier et vous avez un besoin ? Appelez-nous, nous étudions toute demande et vous proposons des personnes de confiance, compétentes et motivées.

**Nous prenons en charge toutes les démarches :**

- accueil de la demande,
- sélection du salarié en adéquation avec vos besoins,
- déclaration d'embauche,
- visite médicale,
- paiement des charges,
- édition du contrat de travail et contrat de mise à disposition,
- envoi de la facture, ...

Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% pour toute demande relative à du service à la personne.

Nos bureaux, situés à Clisson, Vallet et Aigrefeuille-sur-Maine, vous accueillent le matin, du lundi au vendredi.

**Contact**  
02 40 03 93 54  
[www.semes-44.fr](http://www.semes-44.fr)

## Clisson Sèvre et Maine Agglo :

**Gris anthracite taupe :**  
minéral, terre, industriel.

tout sur le logo.

**Orange brique :** tuiles  
et briques du sud-Loire.

**OH ! :** l'exclamation, l'étonnement,  
l'admiration, l'émerveillement.



**L'agglo :** diminutif,  
familier, proximité.

**Mise en avant du nom,**  
éléments identifiants du  
territoire : Clisson, les rivières,  
fusion des 2 précédentes  
Communautés de communes.

**Le territoire traversé par  
les rivières,** le lien fort.  
La ligne entre l'eau et la  
terre, les reflets.

## Association Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson



## Carte d'identité : les démarches changent



**A compter du 1er mars, les modalités  
de délivrance des cartes nationales  
d'identité (CNI) évoluent.**

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne sera disponible sur le site [predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr). Lorsque cette pré-demande est effectuée, il faut se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales (ex : Montaigu, Vallet, Vertou) et fournir le numéro de pré-demande ainsi que les pièces justificatives habituelles.

L'ensemble des communes équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales est disponible sur le site de la préfecture de Loire-Atlantique.

**Plus d'informations sur  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## Paroisse Saint-Gabriel : remerciements pour le soir de Noël.

**Encore un beau Noël,  
ce soir du 24 décembre !**

Les sept communes de la paroisse Saint-Gabriel (Aigrefeuille-sur-Maine, Remouillé, Vieillevigne, Le Bignon, Géneston, Montbert, La Planche) se sont regroupées dans la préparation de cette soirée de Noël.

L'objectif était « que personne ne reste seul le soir de Noël » ! Cette soirée a rassemblé 45 personnes à Montbert dans une ambiance chaleureuse et animée. Les sourires sur les visages, les échanges, les chansons partagées étaient bien le signe de l'esprit joyeux et fraternel qui régnait en cette nuit de Noël.

Chacun est reparti avec de beaux souvenirs.

Que toutes les personnes qui ont permis le succès de cette soirée soient vivement remerciées (recueil des dons, décorations diverses, confection des différents plats et sucreries, ...). Un merci particulier aux musiciens qui ont enchanté ce moment de convivialité.

Un rendez-vous est pris pour renouveler cette belle expérience !



## Professionnels

## Bar Yatou : soirée années 80.

**Revivez vos années folles au Yatou le 11 mars, à partir de 19h00,**  
à l'occasion de sa soirée sur le thème des années 80s. Venez nombreux habillés  
de façon festive ; des surprises vous y attendent ainsi que la bonne ambiance.

**Plus d'infos sur notre page Facebook @Yatou Bar.**



**Mairie de Remouillé**  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
44140 - Remouillé  
**02 40 06 62 14**

Dépôt des articles pour la parution du prochain  
bulletin avant le **Judi 16 mars**

La commission informe que tous les articles  
déposés après cette date seront rejetés.